

Belgique : élargir la loi d'euthanasie ?

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 21 août 2010

C'est ce que [propose](#) Wim Distelmans, professeur en soins palliatifs et président de la Commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie, dans la publication professionnelle *De Huisarts* (« le médecin de famille »).

Il souhaite voir étendu l'accès à l'euthanasie aux patients ayant définitivement perdu la capacité de prendre ou d'exprimer une décision volontaire à propos de sa santé. Il s'agirait notamment des personnes souffrant d'une tumeur au cerveau, des sidéens dans une certaine phase de leur maladie et de certaines maladies psychiatriques.

Sa proposition répond selon lui aux situations vécues par les médecins spécialisés dans les soins en fin de vie qui sont souvent confrontés au problème de ces malades incurables qui n'ont plus la capacité de choisir.

Insensiblement, on s'éloigne de plus en plus de l'euthanasie par choix volontaire du malade, ce qui était naguère présenté comme la garantie qu'il n'y aurait pas d'abus.

© [leblogdejeannesmits](#).